

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Les livres : Le Saint vivant. Une thèse
en droit canon. La nature de la peine.
Histoire de l'Art en Suisse. Un peuple
s'affirme

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 174-176

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LES LIVRES

Le Saint vivant

M. l'abbé A. Andrey, l'avisé rédacteur de la revue « Bethléem », d'Immensee, a écrit l'an dernier, sous le titre : « Le Saint vivant. La Vie et la Mystique du bienheureux Nicolas de Flue d'après les sources historiques », un livre que nous n'hésitons pas à classer parmi les meilleurs d'entre ceux qui ont été consacrés au même sujet. Si nous nous excusons du retard que nous avons mis à parler de cet excellent ouvrage, nous ne faisons pas plus longtemps le plaisir que nous avons eu à le lire. Voilà enfin, en français, une œuvre solide, parfaitement documentée, éclairant d'une lumière remarquable le bienheureux Protecteur de notre patrie. Aujourd'hui que nos regards se tournent avec une telle insistance et une telle confiance vers l'ermite du Ranft, nombreux seront sans doute les Suisses qui trouveront dans la lecture de ce livre un précieux réconfort.

Nous ne cacherons pas non plus notre admiration pour l'auteur qui, avec une patience inlassable, un sens critique extrêmement poussé, s'est astreint à lire et à traduire en français quantité de textes écrits en vieil allemand afin d'être parfaitement au fait de

la matière qu'il a ordonnée ensuite de façon telle, que son travail acquiert une originalité dont nous nous plaisons à louer la nouveauté et la tenue impeccable.

Ayant puisé à tant de sources avec une conscience scrupuleuse, on pouvait craindre que M. l'abbé Andrey ne nous imposât un volume où la science historique risquerait d'étouffer le sujet sous une masse de documents : il n'en a rien été et c'est tout à l'honneur de celui qui a su rester vivant, agréable, poétique même dans ses développements que l'on suit avec le plaisir de qui écouterait, ravi et suspendu aux lèvres du conteur, la plus fraîche et la plus belle histoire. Sans compter que l'édification a son compte, comme il se doit, un compte abondant même dans la partie où il est question de la vie mystique du bienheureux Nicolas de Flue.

Le livre a été édité avec beaucoup de soins par la Maison Roto-Sadag, à Genève.

Nous souhaitons au « Saint vivant » de M. l'abbé Andrey la plus large diffusion. Ce sera une récompense pour son auteur et un bienfait pour tant de nos compatriotes qui prieront et aimeront plus, désormais, le grand ermite du Ranft.

Une thèse en droit canon

M. l'abbé Dr Hans Henny, vicaire de la paroisse Notre-Dame à Zürich, a publié la thèse qu'il avait présentée, en 1939, à la Faculté de droit canonique de l'Université pontificale grégorienne, à Rome, pour l'obtention du titre de docteur. Elle est intitulée : « Der Altar im kanonischen Recht ». C'est un commentaire très complet et judicieux des articles 1197 à 1202 du Code de droit canonique. Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par un autel et les matériaux employés à sa construction, l'auteur traite des reliques qu'il doit contenir, de sa consécration et de son titre. Tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes juridiques et liturgiques liront avec profit cet ouvrage qu'ils pourront se procurer auprès de l'auteur : Weinbergstrasse, 34, Zürich 6.

La nature de la peine

Au Catalogue 1939-1940 du Collège d'Einsiedeln a été jointe une étude extrêmement intéressante et fort actuelle sur la nature de la peine (Das Wesen der Strafe : Verlaganstalt Benziger & Cie, A. G., Einsiedeln). A la lumière de la philosophie aristotélico-thomiste et tout en tenant compte des résultats de l'école phénoménologique, le R. P. Ildefons Betschart, O. S. B., étudie l'essence et la valeur de la peine. Il situe tout d'abord la question dans la sphère de la moralité. Après avoir noté l'insuffisance de nombreuses théories modernes, il traite de l'existence du devoir, des conséquences des actes moraux et de l'équité de la peine (Chap. 1^{er}). Dans le second chapitre l'auteur analyse le concept de la peine qu'il oppose à la culpabilité. Il examine

ensuite (Chap. 3 et 4) les fins intrinsèques (finis operis) de la peine et (Chap. 5) ses fins extrinsèques (finis operantis). L'ouvrage se termine par la délimitation des droits des instances de peine (Chap. 6), et l'exposé des moyens à prendre dans l'application de celles-ci (Chap. 7).

Histoire de l'Art en Suisse

Cette excellente publication de M. J. Gantner (trad. A. Genoud — Ed. Victor Attinger, Neuchâtel) continue à paraître régulièrement. Le fascicule VI termine, par l'étude de la cathédrale de Bâle, le chapitre de l'architecture romane en Suisse. Il aborde ensuite l'exposé de la sculpture et de la peinture romane dans notre pays. L'analyse de ces deux disciplines est infiniment plus complexe, au Moyen âge, que celle de l'architecture. Pendant que cette dernière suit une évolution logique, soumise à des besoins précis, la peinture et la sculpture révèlent plus librement les intentions de l'artiste, l'envol de l'inspiration. Les influences étrangères sont plus marquées, dues aux migrations des artistes.

Cette étude débute par la sculpture des portails et des narthex. Les chapiteaux font ensuite l'objet d'un chapitre important.

A la fin du fascicule, l'auteur recherche les vestiges conservés en Suisse, de l'art sculptural non directement attaché à l'architecture, ou qui se présentent, du moins dans leur état actuel, comme des fragments isolés.

Un peuple s'affirme

C'est le titre d'un volume de 212 pages consacré à l'Exposition nationale de Zürich. Edité tout d'abord en allemand par M. G. Duttweiler, il a été tiré à 300.000 exemplaires. C'est dire le succès obtenu. Ne fallait-il pas dès lors que les Suisses romands pussent profiter à leur tour d'une publication aussi agréable à posséder puisqu'elle rappelle sans cesse le souvenir bien-faisant de l'Exposition de 1939 ? M. Duttweiler l'a pensé et il s'est adressé dans ce but à M. René-Louis Piachaud, l'excellent écrivain genevois bien connu, qui s'est attaché à produire une version française de l'ouvrage allemand. Il est presque superflu d'écrire que M. Piachaud, dont les œuvres sont si appréciées, a magnifiquement réussi dans sa tâche. Les textes qu'il nous a donnés pour accompagner les 400 photos en héliogravure et les 20 reproductions d'art d'*Un peuple s'affirme* sont de ceux qui portent parce qu'ils sont frappants, concis et élégants.

En publiant ce livre pour le prix dérisoire de frs 1.50, M. Duttweiler a eu l'intention de tracer une ligne de conduite qu'il est plus que jamais nécessaire d'adopter : il faut créer du nouveau ; il faut se libérer de la routine ; il faut aller de l'avant avec courage et avec foi.

F.-M. B.